CONTENU DE LA FORMATION

DATE : Le 05 avril 2018
LIEU : PARIS
HORAIRES : 9H30 - 17H30

LA VENTE EN REMERE

Introduction

Différentes formes de ventes
Nullité et la résolution d'une vente
Définition de la faculté de rachat ou de réméré depuis la loi du 12 novembre 2009

La convention de retour

Délai maximum de 5 ans
Absence de possibilité de prolongation
Acteurs de l'opération
Succession des vendeurs et acheteurs

La rescision pour lésion

Diverses rescisions
Matière immobilière
Matière successorale et autres
Notion de vileté de prix

Conclusion

Les conventions font la loi des parties a priori
L'ordre public en limite la liberté